

# Collecte sélective

## INFOS PRATIQUES

### SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Votre syndicat de collecte des ordures ménagères.  
Un problème de maintenance ?  
Un doute sur les consignes de tri ?  
Une question sur la collecte ?  
Contactez-nous.

**0800 133 895** Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)  
BP 04, Veneux-Les-Sablons 77250  
Moret-Loing-et-Orvanne.

### Déchèterie de Milly-la-Forêt

ZI le Chênet  
Tel : 01 64 98 94 66  
Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.  
**Horaires d'été** (du 01/04 au 14/10)  
Du lundi au samedi : 10h-12h et 13h-18h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h  
**Horaires d'hiver** (du 15/10 au 31/03)  
Du lundi au samedi : 10h-12h et 13h-17h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

### Déchèterie verte

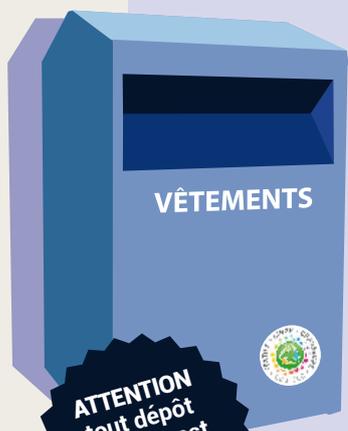
Rue du Pont de l'Arcade,  
Noisy-sur-École  
Mercredi et samedi : 10h-12h et 13h-18h.  
En période d'hiver (du 15/10 au 31/03) jusqu'à 17h seulement.  
Uniquement de 9h à 12h pour les dimanches et jours fériés.  
Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.  
**Pour toutes questions concernant les déchèteries, contactez le gestionnaire : le SIREDOM au 01 69 74 23 50**



### Les composteurs du SMICTOM

Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix avec la livraison et le montage gratuits. En plus, vous recevrez une plaquette sur le compostage et un bio-seau très pratique pour la cuisine. **N'hésitez plus, passez votre commande.**

**0800 133 895** Appel gratuit depuis un poste fixe



**ATTENTION**  
tout dépôt  
sauvage est  
strictement  
interdit.

### La collecte des textiles

Dans les bornes textiles, vous pouvez déposer :  
Vos vêtements  
Votre linge de maison (draps, couvertures, nappes, rideaux...)  
Vos chaussures (attachées par paire)  
Vos sacs à main et autres articles de maroquinerie

Tous vos dépôts doivent être propres, secs et emballés dans des sacs fermés. **Ne surtout pas apporter de matelas, moquette, toiles cirées, chutes de tissus ni chiffons souillés.**

Pour plus d'informations sur cette collecte solidaire, rendez-vous sur notre site internet page « Les textiles » ou sur [www.lafibreutri.fr/je-depose](http://www.lafibreutri.fr/je-depose)

La borne textile proche de chez vous :  
• Route D63, direction Noisy-sur-École

### Encombrants

Seules deux catégories de déchets sont acceptées à la collecte des encombrants. **Le tout-venant incinérable**, c'est-à-dire tous les déchets encombrants susceptibles d'être brûlés (bois, polystyrène, plastique non-recyclable...), d'une taille supérieure à 30 cm et manipulables par une personne. **Les métaux**, c'est-à-dire tous les déchets métalliques à l'exception des appareils ménagers et des emballages métalliques. Merci de sortir vos encombrants au plus tôt la veille de la collecte. Les dépôts sont limités à 1m3 par foyer et par jour de collecte. **Date des encombrants pour 2020 : 5 février, 10 juin et 7 octobre.**



**Les produits ménagers** ne sont pas sans danger pour la santé. Il est facile de les remplacer par des produits 100% naturels.



**Calendrier 2020**

# Collecte sélective



Commune de **Tousson**



**Les ordures ménagères résiduelles** (bac marron ou bordeaux)

**MARDI**

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.  
Pas de changement de collecte pour les jours fériés.  
Informations et dates pour les encombrants à l'intérieur.

**Le point d'apport volontaire**

Route D63  
direction Noisy-sur-École

Pour les emballages recyclables et les papiers



**Les emballages recyclables** (bac jaune)

**VENDREDI SEMAINE IMPAIRE**

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.  
La collecte du 1<sup>er</sup> janvier 2021 est reportée au 2.

**Cartons**  
emballages et briques alimentaires



**Métaux**  
canettes, barquettes, boîtes de conserve...  
Et tous les emballages en métal, même les plus petits



**Plastiques**  
Tous les emballages et sacs plastiques



**Papiers**  
Tous les papiers qui se lisent ou s'écrivent



**Consignes du tri identiques au bac jaune**

ATTENTION, il est interdit de déposer des déchets au sol.

**Pour le verre**  
Uniquement les bouteilles et les pots sans couvercle ni bouchon.



**ERREURS DE TRI :**  
Les vitrages, la vaisselle, les objets divers type vase, carafe...